**Proposition de contrat unique :**

**Le MoDeS apporte son soutien aux Médecins Spécialistes en Formation.**

Récemment, une proposition de contrat d’exécution de plan de stage concernant les médecins hospitaliers en formation a créé de vives réactions. En tant que syndicat médical, nous soutenons sans réserve les médecins assistants candidats-spécialiste (MACS) qui revendiquent des droits légitimes.

Depuis un an, des négociations se déroulent au sein de la commission paritaire nationale médecin-hôpitaux, afin d’améliorer les conditions de travail des MACS et d’harmoniser le statut administratif et financier dans les différents hôpitaux.

Malheureusement, le nouveau contrat d’exécution pour les MACS proposé par les fédérations hospitalières n’apporte pas les améliorations attendues, particulièrement en ce qui concerne la garantie de conditions de vie et de formation décentes.

Cette proposition ne semble également pas mesurer la souffrance vécue au travail des MACS : une enquête menée par le Comité interuniversitaire des médecins assistants candidats spécialiste (CIMACS, 2019) notait que s’ils en avaient le choix, 36% des MACS ne referaient plus la médecine. Nous ne pouvons par ailleurs pas fermer les yeux sur les drames de jeunes internes en France et en Belgique mettant fin à leurs jours dans un contexte de surcharge professionnelle.

L’argument du « nous sommes tous passés par là » est difficilement recevable quand on connait la complexité croissante des prises en charge, la lourdeur de plus en plus importante des charges administratives et le rythme toujours plus effréné des hospitalisations.

Il ne faut pas perdre de vue que les MACS ont amené le débat à ce niveau afin non seulement d’améliorer leur statut et leurs conditions de travail mais également la qualité de leur formation et des soins en général. Cela ne doit pas être une opportunité donnée aux fédérations hospitalières de réaliser des économies sur ce qu’ils pourraient considérer comme une main d’œuvre à bas prix. Il serait plutôt opportun de remercier les MACS qui collaborent grandement à la prise en charge du COVID-19 dans nos hôpitaux, impactant grandement leur formation, au risque de se voir ajouter des années de formation supplémentaires.

Un changement est nécessaire et urgent. Nous saluons le travail de la commission paritaire nationale médecins hôpitaux sur cette thématique cruciale mais estimons que ce débat fondamental doit transcender le commissionnement pour se tourner vers l’avenir de la profession dans sa globalité, avec un réel appui politique. Uniformiser les conventions de stage pour toutes les régions du pays pour en diminuer les inégalités apparaît déjà une avancée significative mais elle ne doit pas se faire en contradiction et au détriment des avancées acquises de haute lutte et encadrées par un texte législatif sur le temps de travail.

La déception répandue au sein des MACS à la lecture de cette proposition, qui n’apporte pas les changements attendus, est compréhensible. Le MoDeS s’oppose actuellement à l‘exécution d’une telle convention sans que le débat, avec des revendications ambitieuses et claires, soit porté à un niveau politique adéquat pour répondre pleinement aux attentes des médecins en formation.

Aspirer à une meilleure qualité de vie et de formation doit rester un objectif prioritaire et le MoDeS soutiendra toute initiative qui débouchera *in fine* sur de meilleures conditions de travail pour l’ensemble du corps médical et soignant, indispensables pour offrir à tout le monde des soins de grande qualité.

Arthur Poncelet et Zoé Pletschette pour *le Monde des Spécialistes* (MoDeS)